

CEMÉA

L'ÉLAN FORMATION

GRAND EST



Formation à Metz (57)

du 18 novembre 2019 au 11 mars 2020

Date limite d'inscription : 08 novembre 2019

7^{ÈME} PROMOTION DES CEMÉA DANS LE GRAND EST

CQP

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE

Animateur Péri-scolaire

Diplôme délivré par la branche
professionnelle de l'Animation

Le CQP Animateur Péri scolaire permet d'être employé-e comme animateur ou animatrice dans un Accueil Collectif de Mineurs, de façon professionnelle, durant toute l'année. Ce CQP donne par équivalence l'UC 4 du BPJEPS spécialité Loisirs Tous Publics.

L'ANIMATION PÉRISCOLAIRE, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Les accueils péri-scolaires sont destinés aux familles en lien avec l'école. Les enfants restent dans l'école après les cours en attendant que leurs parents viennent les chercher (ce service est aussi parfois proposé le matin avant l'école). Ces accueils sont destinés à des enfants 3 à 12 ans, sur un volume horaire compris généralement entre 15 et 20 heures par semaine.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Lieux de formation



Metz (57)

Nombre d'heures



417 heures, en alternance
217 heures en centre de formation
200 heures en structure

Coût de la formation



Pour les demandeurs et demandeuses d'emploi, possibilité de prise en charge par Pôle Emploi.
Pour les salarié-es, coût (2 600€) pouvant être pris en charge par le Compte Personnel de Formation.
Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Dates de formation



Formation les mardis et les mercredis du 18 novembre 2019 au 11 mars 2020, ainsi que pendant les vacances scolaires de février, du 17 au 20 février puis du 24 au 27 février 2020.

Alternance en structure les autres jours de la semaine, principalement les lundis, jeudis et vendredis du 21 novembre 2019 au 10 mars 2020, hors congés scolaires.

La formation est accessible sans pré-requis à toute personne salariée occupant un poste d'animateur ou d'animatrice périscolaire.

LES CONTENUS DE LA FORMATION SONT ORGANISÉS SOUS FORME D'UNITÉS CAPITALISABLES (UC) :

UC 2

Concevoir des projets d'animation en direction des publics enfants

- Naissance d'un projet - 21 h
- Construire un projet d'animation - 21 h
- Évaluer un projet d'animation - 21 h
- 60 h en structure

UC 1

Accueillir les publics, enfants et familles, dans des temps périscolaires

- Connaissance de l'environnement professionnel - 21 h
- Accueillir parents et enfants - 14 h
- 52 h en structure

UC 3

Conduire des temps d'animation périscolaire en direction d'enfants

- Activités physiques et sportives - 28 h
- Activités d'expression - 28 h
- Activités manuelles et techniques - 28 h
- Animer des activités - 14 h
- 88 h en structure

Le ou la stagiaire devra effectuer 200 heures en alternance dans une structure périscolaire. Afin d'assurer un cadre sécurisant et adapté, il sera important de prévoir qu'un tuteur ou une tutrice accompagne le ou la stagiaire. La période d'alternance sera définie et une convention sera mise en place.

INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription est téléchargeable et imprimable sur www.cemea-grandest.fr/cqp

Nous pouvons également vous fournir un dossier d'inscription par courrier.

Date limite d'inscription le 08 novembre 2019

CONTACT

Ceméa Grand Est
Antenne de lorraine

www.cemea-grandest.fr
contact.lorraine@cemea-grandest.fr

1 rue Charles Gounod
54140 Jarville-la-Malgrange
09 60 50 38 75

CÉMÉA
L'ÉLAN FORMATION
GRAND EST

Ancrés dans l'Éducation Nouvelle, les Ceméa participent par les Méthodes d'Education Actives à la formation de tous les personnels éducatifs. Les Ceméa fondent leur activité sur la mise en oeuvre quotidienne de pratiques et de réflexions élaborées dans des espaces internes de recherche et de pratiques où se croisent des militants et des professionnels de l'éducation et de la transformation sociale.